

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 8 novembre 2018**

**Rapporteur :  
Madame Anne-Marie  
STENOU**

**N° 29**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 14/11/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2018  
(accusé de réception du 13/11/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Convention de mécénat avec la société NDMAC Systems pour l'acquisition d'un portrait  
de Max Jacob par Pierre de Belay.**

**Dans le cadre d'une démarche de recherche de partenariat, il est proposé d'accepter la contribution au projet d'acquisition par le musée des Beaux-Arts d'une œuvre de Pierre de Belay, *Etude pour le portrait de Max Jacob au fauteuil*, sous la forme d'un mécénat financier de 1 600 euros.**

**\*\*\***

La ville de Quimper souhaite acquérir une œuvre de Pierre de Belay, *Etude pour le portrait de Max Jacob au fauteuil*. L'achat de ce dessin à l'encre présente un grand intérêt car il s'agit d'une esquisse pour le grand portrait de Max Jacob par Pierre de Belay, exposé au musée.

La société NDMAC Systems pratique un mécénat de proximité tourné vers les projets d'acquisition d'œuvres d'art. A ce titre elle a fait part de son souhait de financer l'acquisition de cette œuvre et, en qualité de mécène, elle propose une participation financière de 1 600 euros.

En contrepartie, la ville de Quimper s'engage à apposer le logo du mécène sur les supports de communication de l'opération et à l'inviter aux conférences de presse.

Les conditions de ce mécénat sont précisées dans une convention qui en fixe les modalités.

**\*\*\***

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention de mécénat avec la société NDMAC Systems.